

CALENDRIER DE L'ORIENTATION

Cette année, votre enfant entre en 3^{ème}. Il devra choisir une voie de formation.

Les étapes importantes et les moments clés

1er trimestre :

- ◆ Le stage d'observation en entreprise : votre enfant doit chercher le lieu de stage.

2ème trimestre

- ◆ Séance d'informations auprès des parents sur les parcours après la 3^{ème} (date)
- ◆ Les portes ouvertes des établissements scolaires de janvier à avril.
- ◆ Mini-stages possibles en lycées professionnels de mars à mai.
- ◆ Distribution de la brochure Onisep « Après la troisième » à chaque élève en février.
- ◆ Forum des métiers (Halle de l'Union) en janvier et forum des formations (collège de Montastruc) fin février.
- ◆ **En mars, les familles formulent des vœux provisoires d'orientation sur une fiche de liaison :**
- ◆ Le conseil de classe émet un avis favorable ou réservé.

3ème trimestre

- ◆ Des informations sur les procédures d'affectation vous seront communiquées afin de vous aider à élaborer vos choix d'orientation.
- ◆ La famille formule sur la fiche d'orientation des vœux définitifs avant le Conseil de Classe.
- ◆ Saisie des vœux par votre collègue.
- ◆ Décision d'orientation du Conseil de Classe
- ◆ Résultat de l'affectation.
- ◆ Vous devez inscrire votre enfant dans l'établissement d'affectation

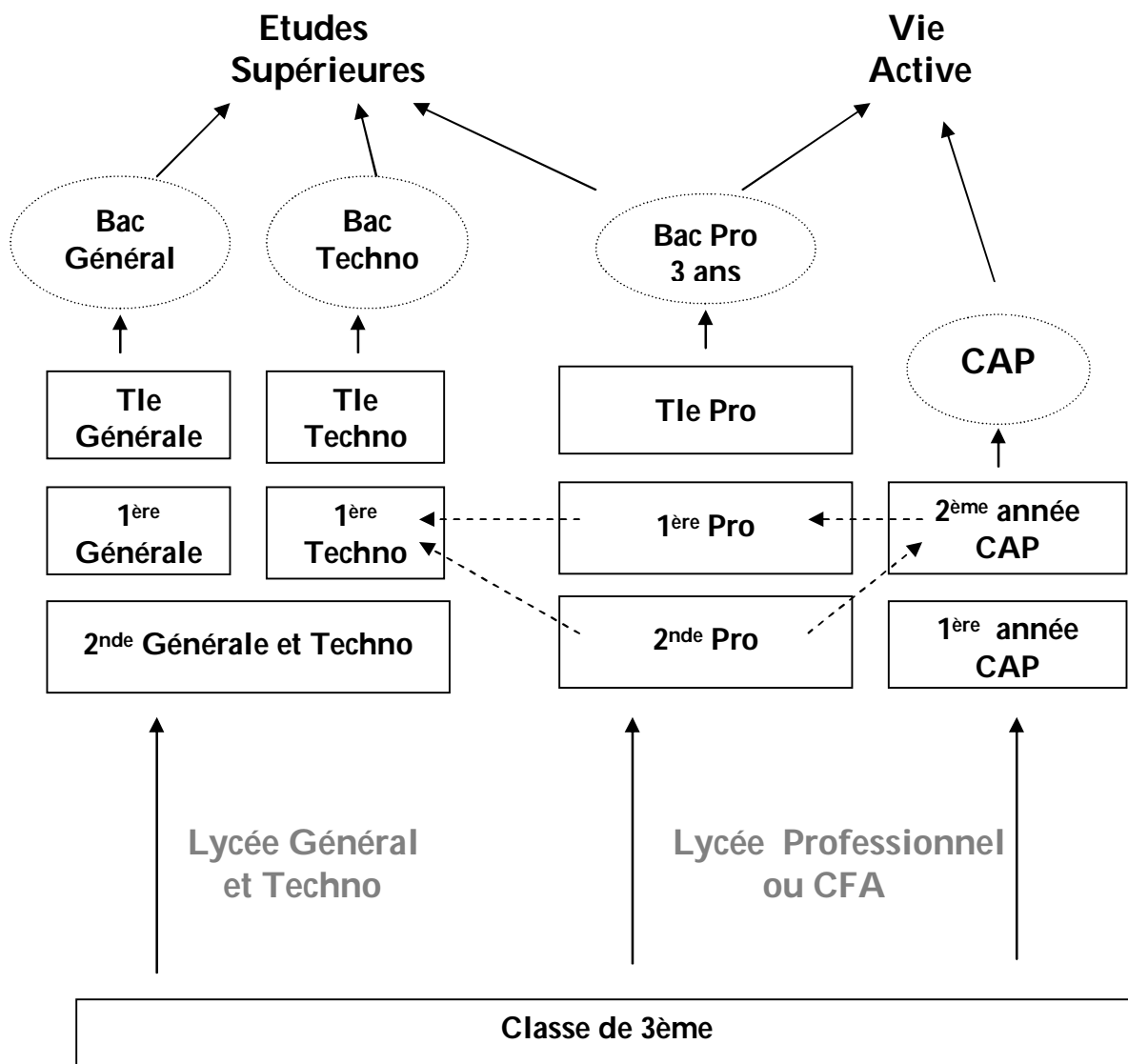
Comment s'informer sur tous les parcours possibles après la 3^{ème}?

- ◆ Appuyez-vous sur de nombreux interlocuteurs dont le Professeur Principal, la Conseillère d'orientation-psychologue et la Documentaliste.
- ◆ Utiliser la documentation Onisep, les sites Internet dont :
 - www.onisep.fr
 - www.lesmetiers.net
 - www.nadoz-org
 - <http://sitesorientation.canalblog.fr>

Rendez-vous possible avec la conseillère d'orientation-psychologue :

L'élaboration du projet de formation ou du projet professionnel demande une implication constante et un travail approfondi durant toute cette année.

Après la classe de 3ème



Pour un schéma plus détaillé consultez la brochure ONISEP *Après la 3ème*